

Procès-Verbal du décès de  
ROUX Jean. décédé le 18-10-42.

Le présent procès-verbal a été dressé en vue de relater les circonstances du décès de Roux Jean, 26 ans survenu à Kawo-Keska le 18 oct. 1942 et de rappeler sa mémoire.

Arrivé au camp de R.R., le 14 sept., venant de l'hôpital de Ternopol, notre camarade Roux est immédiatement admis à l'infirmerie du camp avec le diagnostic suivant: Broncho-pneumonie suivie de complications: névrite albumine, puis tuberculose généralisée.

Il est soigné par le docteur Lacoste et assisté avec un incomparable dévouement par le camarade Flamand de Lagnieu. Vers le 15 septembre son état va en empirant et le

docteur ne donne guère d'espoir de pouvoir le sauver. A partir de ce moment la respiration lui devient difficile, il a de la peine à pouvoir parler et <sup>ne</sup> s'alimente presque pas. La veille du décès vers 6<sup>h</sup> du soir les camarades Flamand, Garnier, Clement et Sercy qui lui ont rendu visite constatent que son état a empiré. A ce moment il avait encore toute sa connaissance mais ne se rendait pas compte de la gravité de son état.

A 1<sup>h</sup><sup>1/2</sup> du matin, le 18 octobre Roux expirait, assisté à ce moment par l'infirmier Tillet.

Dès que la nouvelle de son décès fut connue, l'amicale organisa une garde d'honneur à son chevet pendant les journées

du 18 oct et du 19 oct. Les nombreux camarades vinrent s'incliner devant sa dépouille mortelle.

La mise en bière eut lieu le 18 oct. à 17<sup>h</sup>30 en présence de l'aumônier du camp, du docteur Frappé, de l'ancien homme de confiance général du camp, Charles chef de camp, Péboux président de l'amicale, Flamand, Garnier et Guémoz.

Le 19 oct dans chaque Bataillon une minute de silence a été observée à la mémoire du disparu.

La levée du corps est faite à 7<sup>h</sup>30 à l'infirmerie. Sa dépouille mortelle est transportée par 6 camarades, à la chapelle du camp où une messe est célébrée à laquelle assiste tous les membres de l'amicale et les camarades du défunt.

À 8<sup>h</sup> le cortège se dirige vers le cimetière français, en tête duquel se trouve un piquet d'honneur de soldats allemands en armes. Viennent ensuite Guémoz portant le cercueil, l'aumônier, la voiture mortuaire accompagnée de 6 camarades, Flamand et Garnier portant l'un une couronne de feuillage avec une écharpe aux couleurs allemandes, l'autre une croix en feuillage, puis un soldat allemand représentant les autorités allemandes, enfin tous les camarades de l'amicale et ses amis personnels.

Au cimetière l'akoute est donnée par l'aumônier, les honneurs militaires sont rendus par une ~~salve~~ feu de 3 salves tirées par le peloton allemand. Le cercueil est descendu dans la fosse.

devant laquelle chacun adresse à  
Roux son dernier adieu.

L'inventaire de ses affaires a été  
fait par Peloux Président de l'Amicale  
en présence d'un secrétaire infirmier.  
Ses affaires personnelles doivent être  
renvoyées à sa famille et ses biens  
sont partagés entre l'infirmerie et  
l'amicale.

La lettre suivante a été adressée  
par le Président de l'Amicale au curé  
de Beymort

" En tant que Président de l'Amicale  
Brossonne de Kawa Kuska, j'ai le  
pénible devoir de vous informer du  
décès de l'un de vos paroissiens  
Jean Roux (quidam Samuel) survenu  
à l'infirmerie du camp, ce jour  
18 octobre des suites de maladies

et muni des sacrements de l'église.  
Il a été assisté dans ses derniers  
moments par ses camarades et  
notamment Claude Garnier. Ses  
obsèques auront lieu le mardi 20  
Vanley averti la famille et les  
informés que tout ce qui a été  
humainement possible de faire a été  
fait. croyez monsieur le curé, à  
mon entier dévouement.

signé Peloux  
Garnier

Sa tombe est la 18<sup>e</sup> de la  
rangée de droite.

Sépulture de l'abbé Celestin Lavabre  
professeur à Graver par Villefranche  
de Rouergues (Aveyron).

L'abbé Lavabre a donné  
l'absolution à Roux le mercredi

16 et le vendredi soir 16.

Le samedi soir 17, j'ai eu à  
réviser l'abolition et administré  
l'extreme onction. Nous a suivi  
la communion qui s'est eue à  
21<sup>h</sup> 30. A ce moment j'ai  
ressenti comph de l'approche de la  
fin et d'après l'usage l'aveu  
a fait une mort edificante.